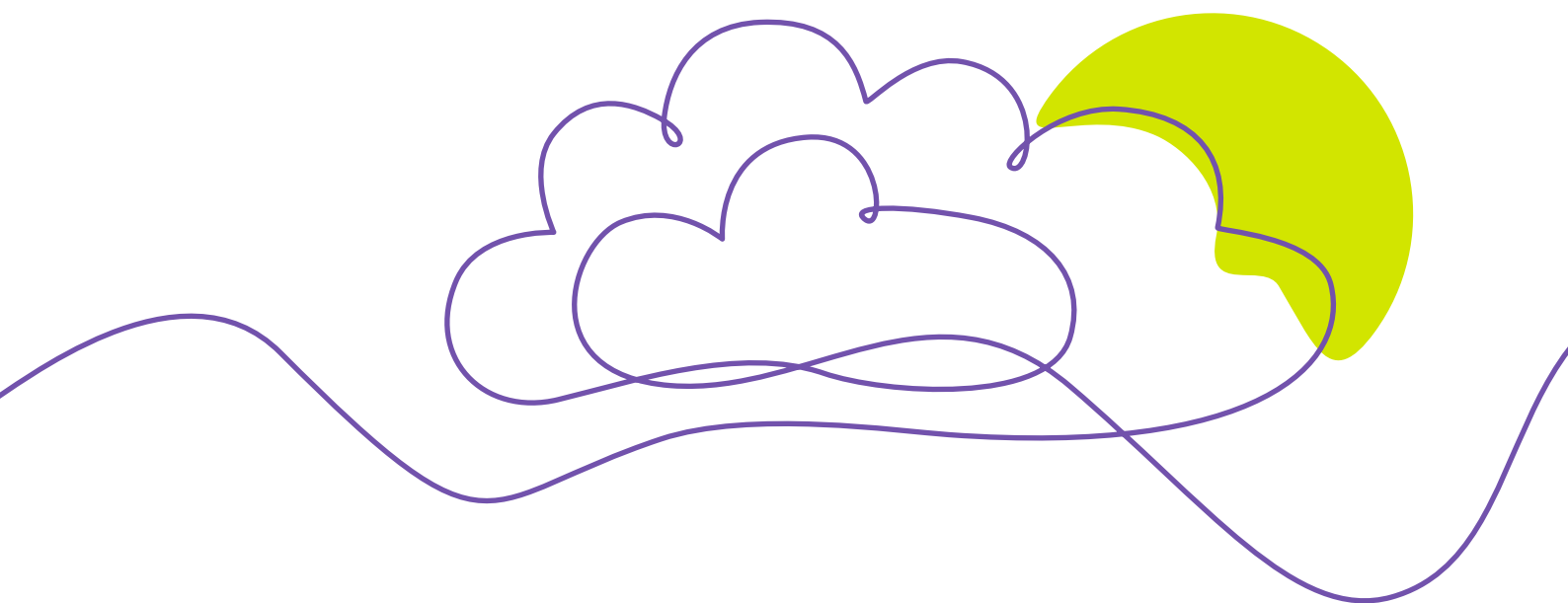


Reporting climatique conforme à la TCFD 2025



Reporting climatique conforme à la TCFD 2025

- 93** À propos de ce rapport
- 94** Gouvernance
- 96** Stratégie
- 109** Gestion des risques
- 112** Chiffres-clés et objectifs
- 119** Notre plan de transition (feuille de route zéro net)

À propos de ce rapport

Le présent rapport décrit les progrès de Valiant dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection du climat et est présenté en tant que nouvelle publication depuis l'exercice 2024. Il offre une synthèse et un aperçu des mesures prises par Valiant pour optimiser la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Valiant est consciente que le changement climatique peut représenter non seulement un risque tangible pour la société et la nature, mais également pour ses activités, sa clientèle et ses partenaires. C'est pourquoi Valiant soutient la transition globale vers des émissions nettes nulles grâce à un engagement climatique constant, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau du financement des immeubles, des entreprises et des activités de placement. La transition vers un avenir à zéro émission nette peut non seulement avoir des effets positifs sur l'environnement mais aussi créer des avantages financiers à long terme pour toutes les parties prenantes de Valiant, y compris sa clientèle, ses actionnaires, son personnel et la société en général.

Le présent rapport climatique a été élaboré conformément à l'ordonnance adoptée par le Conseil fédéral sur le reporting climatique obligatoire pour les sociétés cotées suisses, les banques et les assurances, et garantit ainsi la mise en œuvre contraignante des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En tant que prestataire de services financiers, Valiant est tenue de publier un rapport climatique conforme à la TCFD.

Le présent rapport est structuré selon les recommandations de la TCFD en quatre domaines principaux: gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi que chiffres-clés et objectifs.

Un résumé des éléments essentiels du rapport climatique suivant est disponible dans notre plan de transition (feuille de route zéro net) aux pages 119–121.

Gouvernance

Recommandation de la TCFD : description de la surveillance par le conseil d'administration des opportunités et des risques climatiques

Les opportunités et les risques liés au climat peuvent potentiellement affecter tous les secteurs de Valiant et son activité commerciale, tant ses propres activités que ses relations d'affaires avec la clientèle.

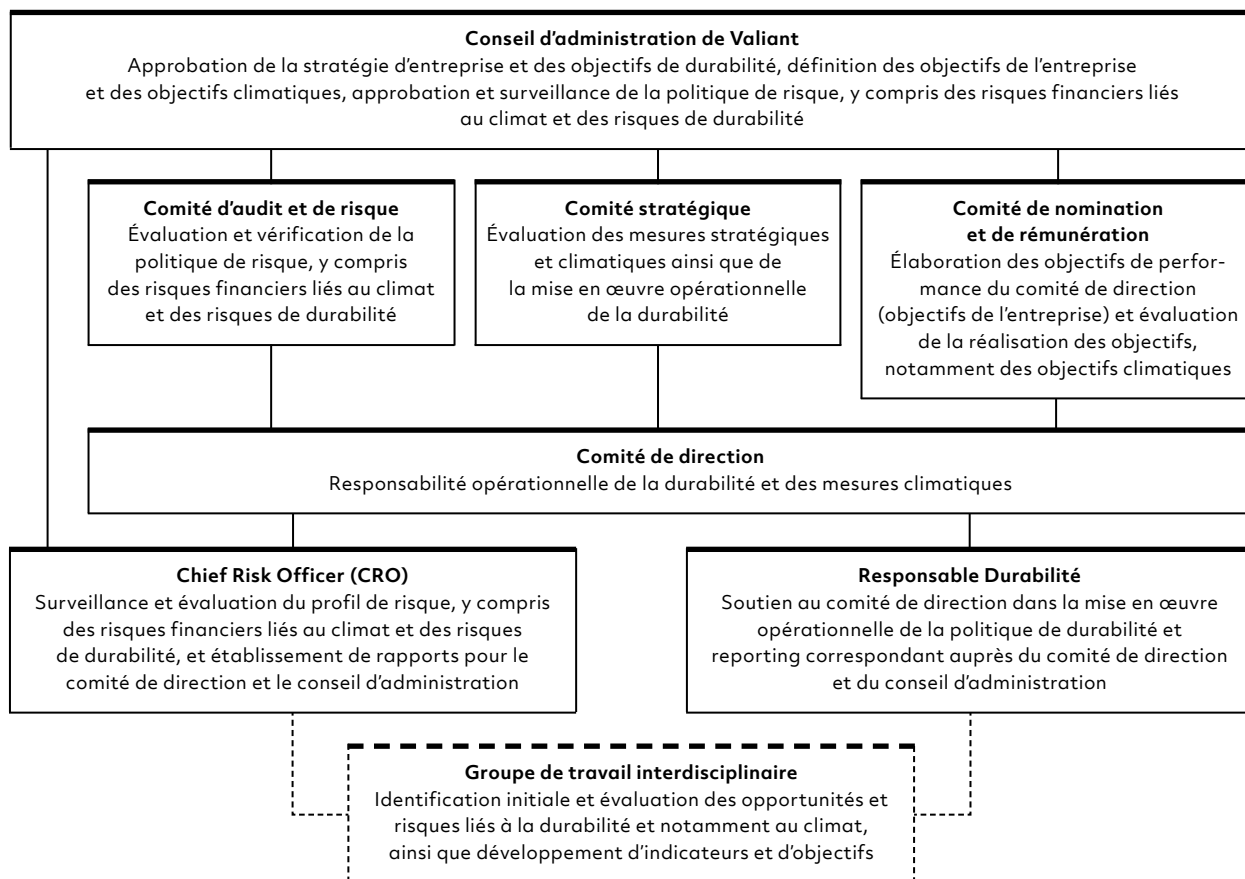
En tant qu'organe de direction supérieur, le conseil d'administration est chargé de la gestion stratégique de la responsabilité entrepreneuriale et de la durabilité, y compris la protection du climat, ainsi que de la définition des objectifs correspondants. À cet égard, il lui revient d'approuver la politique de durabilité, de surveiller directement

les opportunités et risques liés au climat et de les intégrer dans la stratégie et la planification financière. Le conseil d'administration donne en outre son aval à la politique de risque et au profil de risque de Valiant, qui prend également en compte les risques liés au climat.

Le comité de direction est responsable de la surveillance et du contrôle des objectifs et exigences climatiques de Valiant. Il est chargé de mettre en œuvre la gestion des risques et de veiller à ce que le processus d'évaluation des risques soit réalisé de manière exhaustive. Le comité de direction informe le conseil d'administration des évolutions, des mesures et des progrès en matière de durabilité et de climat chaque semestre.

Le Chief Risk Officer (CRO) dirige le contrôle des risques, en étroite collaboration avec le département Compliance. Le contrôle des risques supervise les activités de gestion des risques de Valiant, y compris les aspects liés au climat. Le reporting des risques climatiques s'effectue via les

Gouvernance climatique de Valiant



processus de gestion des risques établis et institutionnalisés. Le CRO rend compte du contrôle des risques au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration chaque trimestre par l'intermédiaire du comité de direction.

Recommandation de la TCFD : description du rôle du management dans l'évaluation et la gestion des opportunités et risques liés au climat

Au niveau opérationnel et au sein du comité de direction, la responsabilité incombe au CEO. Le responsable Durabilité, placé sous l'autorité du CEO, a pour mission d'ancrer et de développer le thème de la durabilité et les aspects liés au climat dans les différents domaines d'activité.

L'identification initiale et l'évaluation des opportunités et des risques climatiques, ainsi que l'élaboration et le développement d'indicateurs et d'objectifs destinés au comité de direction et au conseil d'administration, ont été réalisés par un groupe de travail interdisciplinaire. Ce groupe était composé d'expert·e·s issus de différentes fonctions opérationnelles de Valiant selon les besoins spécifiques, notamment de la Gestion des risques, du Développement de l'entreprise et de la Gestion des produits.

Système d'information du management de Valiant relatif à la durabilité et au climat

Rapport	Périodicité	Destinataires
Reporting sur la durabilité	Semestrielle	Conseil d'administration Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
Reporting stratégique incluant l'axe stratégique durabilité	Trimestrielle	Comité stratégique du conseil d'administration et du comité de direction
	Semestrielle	Conseil d'administration
Reporting du contrôle des risques incluant les risques financiers liés au climat et les risques de durabilité	Trimestrielle	Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction
	Semestrielle	Conseil d'administration
Vérification de la politique de risque incluant les risques financiers liés au climat et les risques de durabilité	Annuelle	Conseil d'administration Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction

Stratégie

Recommandation de la TCFD : description des opportunités et des risques liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme

La protection de l'environnement et du climat est une priorité élevée chez Valiant, et est inscrite au plus haut niveau dans sa stratégie d'entreprise 2025–2029. Nous analysons les effets du changement climatique à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des risques, afin de gérer de manière ciblée les conséquences financières et opérationnelles pour nos affaires ainsi que pour nos parties prenantes, y compris les actionnaires, la clientèle et les partenaires commerciaux. Valiant soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et contribue à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius. Notre contribution couvre la structuration de nos portefeuilles conformément aux critères ESG, l'analyse des opportunités et des risques liés au climat et la présentation de leur impact sur nos décisions d'investissement. Ainsi, les financements de projets pour la clientèle entreprises sont évalués à l'aune de thèmes environnementaux et sociaux controversés, et rejetés si nos normes ne sont pas respectées. Nous intégrons des aspects de durabilité dans nos produits et services et élargissons notre offre de prestations de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations.

Nous voulons mettre en œuvre rapidement nos propres mesures de protection du climat et soutenir notre clientèle dans une transition ordonnée vers le zéro net. À cette fin, nous avons identifié les opportunités et les risques liés au climat pertinents pour notre modèle d'entreprise et les avons évalués à court, moyen et long terme.

Sur la base des recommandations de la TCFD, nous avons identifié et, dans une première étape en 2024, déduit qualitativement les risques physiques, les risques de transition et les opportunités liés au climat. Dans une deuxième étape réalisée durant l'exercice sous revue, nous avons commencé à analyser et à évaluer de façon approfondie les risques liés au climat à l'aide d'analyses de scénarios quantitatifs, ainsi qu'à quantifier les possibles répercussions financières de différents scénarios

climatiques. Les opportunités et les risques liés au climat peuvent affecter non seulement notre réputation, mais aussi notre marché, notre activité commerciale, notre engagement réglementaire et nos résultats financiers. Les opportunités et les risques pertinents ont été identifiés et évalués par un groupe interdisciplinaire de cadres dirigeants et de spécialistes sélectionné·e·s.

Opportunités liées au climat

Nos principales priorités pour les futures **opportunités climatiques** sont ancrées dans les domaines suivants :

- **Accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**
Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone de notre activité commerciale. Nous voulons ainsi soutenir les objectifs climatiques internationaux et suisses visant à atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici 2050. À cet effet, nous expliquons nos mesures destinées à réduire notre empreinte carbone et informons de manière transparente sur nos objectifs climatiques à court, moyen et long terme dans le cadre du reporting annuel en matière de durabilité, ou le reporting climatique. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Nous nous sommes ainsi fixé des objectifs concrets de réduction des émissions directes (scope 1) et indirectes (scopes 2 et 3). Un aperçu de nos émissions des scopes 1, 2 et 3 figure dans le bilan énergétique et carbone 2025, à la page 116. Pour les émissions de scope 1 et 2, diverses mesures dans le secteur de l'approvisionnement en énergie et de l'efficacité énergétique, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en électricité provenant à 100 % de sources renouvelables et le chauffage des bâtiments, sont les principales raisons de la nette baisse des émissions. Le réinvestissement ciblé du produit de la taxe carbone dans des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique de nos bâtiments bancaires

a contribué à la réduction sensible des émissions au cours des dernières années. Cela inclut, par exemple, l'utilisation de l'éclairage LED et des sources d'énergies renouvelables. Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à une diminution des besoins en chauffage et au changement ponctuel de systèmes de chauffage. Dans le scope 3 opérationnel, l'accent est principalement mis sur les domaines thématiques suivants : fourniture d'énergie, déplacements professionnels, déplacements pendulaires du personnel, promotion de la numérisation pour réduire les travaux d'impression et la consommation de papier ainsi que la consommation d'eau. De plus amples informations sur nos objectifs de décarbonation figurent dans la section « Chiffres-clés et objectifs », aux pages 112–118.

– **Création et développement de produits et de services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement**

En tant que prestataire de services financiers, notre empreinte carbone se situe principalement dans le domaine des émissions financées (scope 3.15). Nous voyons ici les meilleures opportunités pour notre modèle d'affaires dans la création et le développement de produits et services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement, car ils permettent de bénéficier de nouveaux potentiels de marché, de répondre aux exigences réglementaires à un stade précoce et de réduire les risques climatiques. Valiant se concentre sur la clientèle privée, les indépendant·e·s et les PME, et finance les besoins en investissement des entreprises avec des crédits commerciaux, en plus des immeubles commerciaux et d'habitation. Valiant contribue ainsi de manière significative à la croissance économique et à la stabilité du système financier suisse. Le calcul annuel de l'intensité carbone de nos émissions financées au niveau du portefeuille depuis 2023 montre que Valiant n'investit que très peu dans les secteurs à fort impact climatique. Dans les opérations de financement, nous appliquons depuis 2019 des critères d'exclusion afin de minimiser les incidences environnementales et

sociales controversées de nos investissements. Dans le secteur hypothécaire, nous proposons des produits tels que l'hypothèque environnement lilas, qui comprend des intérêts hypothécaires réduits pour les nouvelles constructions et les rénovations écoénergétiques de maisons ou de propriétés par étages. Durant l'exercice sous revue, l'hypothèque environnement lilas est devenue encore plus intéressante. Le montant maximal a été porté à un million de francs et la durée maximale à dix ans, ce qui a permis d'ouvrir le produit à une clientèle plus large. Notre objectif est de rendre notre offre globalement plus durable en prenant davantage en compte les aspects environnementaux lors des estimations immobilières et des évaluations des risques liés aux financements, et en sensibilisant notre clientèle à la durabilité et à la protection du climat dans le cadre d'entretiens. Par ailleurs, nous élargissons continuellement les connaissances de nos conseillères et conseillers à la clientèle en matière d'ESG et de climat par le biais de formations et de mesures de sensibilisation internes.

En ce qui concerne notre portefeuille de placements, nous avons introduit au 1^{er} janvier 2024 un modèle de préférence avec trois degrés de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion des investissements et du patrimoine. Pour tous nos fonds de placement, nous définissons une notation ESG minimale de « A » selon MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché. Nous renforçons notre expertise interne en matière de gestion durable de portefeuilles de placements et augmentons la transparence vis-à-vis de notre clientèle. Nos conseillères et conseillers à la clientèle ont été formés avec les modules de formation « Bases en matière de durabilité » et « Placements durables » spécialement développés à cet effet, et sont ainsi en mesure de conseiller notre clientèle sur les critères ESG et les stratégies de placement durable. Nous publions l'évolution des volumes des fonds stratégiques et des mandats de gestion de fortune Sustainable (plus d'informations à la page 58) et visons à augmenter conti-

nuellement la part des investissements à faible intensité de carbone. Cela réduira ainsi l'intensité carbone future du portefeuille (de plus amples informations sur les chiffres-clés et les objectifs figurent aux pages 112–116).

La concrétisation de ces opportunités et la transition vers des investissements durables permettront de développer un modèle d'affaires dans l'ensemble plus résilient face au changement climatique.

Risques climatiques

Si les changements liés à la transition vers une économie plus sobre en carbone offrent des opportunités considérables pour Valiant, ils s'accompagnent également de risques. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d'affaires.

La description des risques climatiques est basée sur la catégorisation selon la TCFD. Les risques identifiés sont dans un premier temps classés selon la catégorisation TCFD, puis affectés aux catégories de risque internes de Valiant dans le cadre de notre gestion des risques.

Risques physiques

Les risques physiques liés au climat peuvent être causés par des événements spécifiques extrêmes ou par des changements climatiques chroniques à long terme. Les risques physiques aigus, tels que les événements météorologiques extrêmes et les changements chroniques des conditions climatiques, peuvent avoir des répercussions sur les risques traditionnels de Valiant en tant que facteurs de risque aux niveaux micro et macroéconomiques. Par rapport à d'autres pays, la Suisse est bien plus exposée aux conséquences du réchauffement climatique, avec une multiplication des canicules, des étés plus secs, de fortes précipitations plus fréquentes et plus intenses, et des hivers peu enneigés. Ces répercussions climatiques physiques augmentent les risques pour les clientes et clients bancaires dans différents secteurs économiques et pour les actifs immobiliers dont la valeur constitue une garantie importante dans le porte-

feuille de crédit des banques. Les scénarios climatiques «Climat CH2025»¹ prévoient un net réchauffement climatique, aux fortes répercussions physiques sur la Suisse. En lien avec les risques de transition réglementaires et économiques, les banques de détail et d'affaires vont faire face à des défis de taille. Les exigences face aux risques de crédit et stratégiques vont devoir se renforcer.

– Risque opérationnel (aigu)

Les événements climatiques aigus tels que des pluies torrentielles, des crues soudaines ou des glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments ou des interruptions d'activité prolongées, réduisant ainsi les valeurs patrimoniales de Valiant et entraînant des coûts supplémentaires pour la réparation des dégâts. Les plus de 80 sites et succursales de Valiant sont tous situés en Suisse et sont donc couverts par l'assurance immobilière habituelle. Ils sont également diversifiés sur le plan géographique, ce qui signifie que les dommages attendus en cas d'événements météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles du point de vue de l'entreprise dans son ensemble. La probabilité d'interruptions des activités dues à des dommages climatiques est moindre pour Valiant, compte tenu de l'infrastructure informatique redondante et gérée de manière professionnelle. En outre, une Business Impact Analysis est réalisée pour toutes les fonctions et tous les processus critiques dans le cadre du Business Continuity Management (BCM) et de la préparation aux éventuelles situations de crise. En coordination avec les prestataires d'outsourcing, des Business Continuity Plans (BCP) et des Disaster Recovery Plans (DRP) ont par ailleurs été élaborés, et une stratégie de communication durant les situations de crise, tant interne qu'externe, a été définie. Dans l'ensemble, nous estimons que le risque de défaillance du centre de données en raison du changement climatique ne s'accroît que marginalement.

¹ <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/schweizer-klimaszenarien-ch2025.html>

– **Risque opérationnel (chronique)**

Le changement climatique en cours comporte des risques physiques non seulement aigus, mais aussi chroniques, qui peuvent avoir un impact négatif sur les risques opérationnels de Valiant. Des périodes de chaleur prolongées peuvent par exemple nuire à la santé physique et mentale du personnel et donc à sa capacité de travail. Valiant propose à son personnel diverses mesures de sensibilisation ainsi que des programmes de promotion de la santé physique et mentale. La gestion de la santé dans l'entreprise, qui vise à protéger et à promouvoir la santé physique et mentale, reste une priorité, et sera adaptée et développée en fonction des besoins (pour plus d'informations sur ce sujet, voir les pages 70–73).

– **Risque de défaillance (risque primaire – aigu et chronique)**

Les risques climatiques physiques aigus et chroniques ont le potentiel d'influencer les opérations de crédit et d'accroître le risque de défaillance des hypothèques et des crédits aux entreprises. Dans le cas des hypothèques, ils ont d'abord une incidence sur la valeur des garanties ou du bien immobilier financé. Par exemple, un événement d'inondation spécifique pourrait engendrer des coûts de rénovation importants pour les biens concernés. Les entreprises sont par ailleurs confrontées à des risques latents d'interruptions des activités et d'impact potentiel sur les chaînes d'approvisionnement, pouvant donner lieu à des pertes de revenus. Les variations de prix soudaines, comme dans l'immobilier ou les biens de consommation, augmentent le risque de défaillance de crédit ou de dévaluation des garanties («stranded assets»). Outre ces effets microéconomiques, des effets macroéconomiques dus à des risques physiques accrus sont également envisageables. Ceux-ci pourraient entraîner un ralentissement économique, une réduction des comportements de consommation et une augmentation des conflits sociaux et économiques dans les régions touchées par la hausse du chômage. En Suisse, l'assurance immobilière atténue les risques liés aux opérations

hypothécaires, y compris les dommages aux bâtiments dus à des événements naturels. Les risques physiques aigus tels que les inondations, la grêle, les glissements de terrain ou les tempêtes ne devraient donc pas causer une correction de valeur significative. Les règlements suisses sur les constructions et les zones garantissent que les nouvelles constructions sont en grande partie évitées dans les zones fortement exposées aux risques climatiques. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes se produisent souvent à l'échelle locale, ce qui n'aurait donc qu'un impact mineur sur le portefeuille de crédit géographiquement diversifié de Valiant. Dans de tels cas, des mesures de soutien en faveur des victimes sont généralement mises en place par l'État, ce qui réduit encore le risque de défaillance pour Valiant. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces mécanismes de compensation restent efficaces face à un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes et à une exposition accrue aux risques. Dans l'ensemble, les opérations de crédit de Valiant axées sur le marché hypothécaire suisse peuvent être considérées comme relativement résistantes aux risques climatiques physiques à court et moyen terme.

Risques de transition

Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone, et sont dus à des changements en matière de politique, de technologie, de préférences du marché et de réputation. Valiant a identifié les risques de transition suivants :

– **Risque stratégique (risque global)**

Les risques stratégiques sont des risques découlant de mauvaises décisions commerciales (choix du modèle d'affaires par exemple), d'une mise en œuvre insuffisante des décisions (mise en œuvre de la stratégie par exemple) ou d'une capacité d'adaptation inadéquate face aux évolutions de l'environnement professionnel (cadre juridique ou évolutions macroéconomiques défavorables

par exemple). En matière de risques de transition liés au climat, l'évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des différentes parties prenantes du fait d'une volatilité accrue du marché posent de nouveaux défis à Valiant. En particulier, la demande croissante de produits et services financiers respectueux de l'environnement incite les banques à adapter leurs modèles d'affaires et leurs offres. Si l'offre de produits et de services n'est pas suffisamment ciblée et adaptée, il existe un risque de perte de parts de marché au profit de concurrents qui offrent des produits et des services équivalents. Cela pourrait par la suite entraîner des baisses de chiffre d'affaires et des pertes de bénéfices. Il existe en outre un risque que Valiant soit perçue comme trop passive en matière de durabilité et de conscience environnementale, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la fidélisation de la clientèle et l'acquisition de nouveaux clients et nouvelles clientes. Pour contrer ces risques, Valiant prend des mesures proactives, qui incluent notamment le développement et la promotion de produits financiers durables, l'investissement dans les technologies vertes et une communication transparente des objectifs de durabilité. Une observation continue du marché et l'obtention de retours d'information des différentes parties prenantes sont également essentielles pour détecter les changements sur le marché à un stade précoce et pouvoir y réagir de manière ciblée et conforme à la stratégie.

– **Risque de réputation (risque global)**

Les risques de réputation comportent notamment le risque qu'une publicité négative sur l'activité commerciale ou les relations d'affaires de Valiant, qu'elle soit justifiée ou pas, compromette la confiance dans l'intégrité de l'établissement financier. Les risques de réputation peuvent avoir de lourdes répercussions économiques négatives. La clientèle, les investisseuses et investisseurs, les responsables politiques ainsi que le grand public formulent des exigences de plus en plus élevées envers les établissements financiers en matière de conscience environne-

mentale, de publication des actions climatiques et de pratiques durables. Les banques qui ne publient pas suffisamment sur ce sujet ou qui ne respectent pas les exigences risquent de voir leur réputation ternie. Il existe un risque de réputation potentiel pour Valiant en ce qui concerne le changement climatique. En adoptant des stratégies de protection du climat peu crédibles et trop peu ambitieuses, Valiant pourrait perdre la confiance de ces parties prenantes importantes. Le financement potentiel de domaines à forte intensité de carbone, tels que certains secteurs du transport ou des industries lourdes comme l'aluminium, le fer et l'acier, pourrait lui aussi peser sur la réputation de Valiant. Les banques qui financent les industries à forte intensité de carbone sont de plus en plus critiquées par le grand public. Le risque de réputation est directement lié à l'engagement actuel et futur de Valiant en matière de climat ainsi qu'aux mesures prises pour mettre en œuvre son plan de transition (feuille de route zéro net) par rapport à ses concurrents et aux autres acteurs du marché.

– **Risque de défaillance (risque primaire)**

Le risque de défaillance est le risque majeur de Valiant du fait de son modèle d'affaires. Il comprend le risque d'une perte si les bénéficiaires d'un crédit n'honorent que partiellement ou pas du tout leurs engagements de paiement ou si les biens patrimoniaux qui garantissent la créance perdent tout ou partie de leur valeur. Le portefeuille de crédit de Valiant est exposé dans une certaine mesure aux risques de défaillance liés au climat, en particulier dans le domaine de l'immobilier et des entreprises : les bâtiments aux fortes émissions de CO₂ et les entreprises aux modèles d'affaires peu durables pourraient perdre de leur valeur ou présenter des probabilités de défaillance plus élevées. Des changements sur le marché, en particulier une baisse de la demande pour certains produits ou services, peuvent avoir des effets négatifs sur les modèles d'affaires de la clientèle entreprises et donc sur leur solvabilité ainsi que sur la valeur des garanties, qui, à leur tour, sont utilisées pour la couverture

des crédits. Le marché immobilier suisse est actuellement stable. Par conséquent, il est peu probable que les garanties soient dépréciées à court terme et entraînent une augmentation des risques de défaillance. Mais à long terme, ce risque pourrait devenir plus important pour les banques et donc pour Valiant. Les risques de défaillance de crédit liés au climat pourraient notamment découler d'une concentration accrue du portefeuille hypothécaire en biens immobiliers à l'efficacité énergétique moyenne ou mauvaise. Les changements sur le marché, tels que la baisse de la demande pour certains biens immobiliers ou types de produits, pourraient découler de facteurs liés au climat, comme l'évolution économique de certaines industries ou les progrès technologiques. Ces facteurs pourraient affecter la valeur des garanties à long terme. L'importance de ce risque pourrait encore augmenter à mesure que les réglementations s'intensifient, notamment dans le domaine de la protection du climat et de la durabilité. Ainsi, des prescriptions et des exigences environnementales plus strictes pourraient accroître les coûts d'exploitation de certains biens immobiliers et réduire leur attractivité. Le processus de transformation lié au climat accélère le recours à de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone et fait évoluer des technologies et des infrastructures établies dans différents secteurs. Les risques technologiques pourraient par exemple toucher des entreprises financées par Valiant, d'où un accroissement des risques de défaillance de crédit pour Valiant. Le remplacement progressif des systèmes de chauffage fossiles par des pompes à chaleur, l'utilisation accrue de technologies de construction à haute efficacité énergétique et le passage des moteurs à combustion aux véhicules électriques pourraient faire perdre de leur attractivité aux entreprises à forte intensité d'émissions ou les obliger à investir pour conserver leur attrait économique. Ceci pourrait impacter la valeur intrinsèque des garanties et influencer la stabilité des revenus des entreprises sur le long terme. En résumé, nous pouvons conclure qu'une augmentation des risques de défaillance pour

Valiant ne doit pas être considérée comme un risque à court terme, mais plutôt comme un défi à long terme. En évaluant suffisamment tôt son exposition aux répercussions du changement climatique dans son analyse des risques et en adaptant ses stratégies d'octroi de crédit, Valiant peut prendre des mesures pour se préparer à ces évolutions sur le long terme et minimiser les impacts financiers.

– **Risque opérationnel**

En tant que prestataire de services financiers, Valiant dépend d'un grand nombre de prestataires et de fournisseurs externes. Le non-respect des objectifs climatiques par les prestataires de services et les fournisseurs peut compromettre la réalisation des propres objectifs de durabilité de Valiant et, partant, sa crédibilité en matière de responsabilité environnementale. Si les fournisseurs n'atteignent pas leurs objectifs climatiques, ils peuvent être exposés à des sanctions réglementaires, à une perte d'image et à des charges financières qui pourraient nuire à leur capacité opérationnelle et leur réputation. Cela pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et affecter de la sorte le fonctionnement opérationnel et la disponibilité des services de Valiant. En outre, avec la non-réalisation des objectifs climatiques, les fournisseurs pourraient à l'avenir devoir faire face à des coûts d'exploitation plus élevés en raison d'exigences environnementales plus strictes et de prix de l'énergie plus élevés, et répercuter ces coûts à leur clientèle et à Valiant. Cela entraînerait une hausse des dépenses d'exploitation et obérerait l'efficacité financière de Valiant. En outre, Valiant s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de durabilité et de décarbonation. Le scénario décrit ci-dessus ne présente toutefois pas de risque opérationnel significatif pour Valiant à ce stade. En outre, nous réduisons constamment la portée de ce risque par des mesures proactives telles que la sélection minutieuse et le contrôle périodique des prestataires de services et des fournisseurs, ainsi que par l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition.

– **Risque (de conformité) ESG
(risque opérationnel)**

Un risque de conformité peut survenir pour Valiant si les exigences réglementaires existantes et nouvelles ne sont pas mises en œuvre par les entreprises, ou le sont insuffisamment. Valiant a identifié deux types de risques de conformité sur le plan climatique :

- Type 1 : mesures politiques qui restreignent les activités néfastes pour le climat ou soutiennent de manière ciblée l'adaptation au changement climatique.
- Type 2 : risques juridiques liés au non-respect des lois et prescriptions ou à la survenance d'un litige lié au climat.

Les conséquences directes peuvent par exemple se traduire par des efforts de conformité supplémentaires avec des coûts croissants pour les processus internes et les rapports, ainsi que par des frais de justice potentiels. Le risque d'augmentation des exigences réglementaires et de conformité est très important pour Valiant. Le respect de ces prescriptions est essentiel pour éviter des conséquences juridiques et financières et préserver la confiance des parties prenantes. Valiant prend donc d'ores et déjà des mesures proactives pour renforcer ses capacités de conformité, adapter ses processus internes et s'assurer que toutes les exigences réglementaires sont remplies à temps, intégralement et conformément aux exigences.

Horizons de temps pertinents

Les effets du changement climatique varient considérablement en fonction du calendrier et peuvent se faire sentir à court terme, à moyen terme ou seulement à long terme. L'horizon de temps est par conséquent un aspect important pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat. Si certains peuvent se produire à court terme, d'autres peuvent être plus importants à long terme. Valiant a donc examiné les horizons de temps pertinents utilisés pour évaluer l'impact des questions climatiques, conformément à son plan de transition (feuille de route zéro net). Nous avons défini des horizons de temps qui sont conformes aux prescriptions de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques :

- Court terme : de 0 à 5 ans
(horizon de temps actuel : jusqu'en 2030)
- Moyen terme : de 5 à 10 ans
(horizon de temps actuel : 2035)
- Long terme : de 10 à 30 ans
(horizon de temps actuel : 2050)

Les horizons de temps ci-dessus ont par ailleurs été évalués sur la base de considérations relatives à nos activités, aux indicateurs et objectifs existants, aux droits existants contenus dans les réglementations de la Suisse et de l'UE, aux évolutions actuelles du marché et à l'agenda climatique national et international.

Les sections suivantes donnent un aperçu de l'impact des opportunités et des risques liés au climat pour Valiant aux horizons à court, moyen et long terme mentionnés ci-dessus.

Recommandation de la TCFD : description de l'incidence des opportunités et des risques liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation

Les conséquences du changement climatique pour Valiant découlent des opportunités et des risques identifiés liés au climat. Pour les opportunités et risques principaux, Valiant a évalué le degré de répercussion (classification des risques) en fonction des critères suivants :

- **Probabilité d'occurrence (faible, modérée, élevée) :** probabilité que le risque climatique se produise ou que l'opportunité liée au climat puisse être réalisée dans un horizon de temps donné.
- **Effet (faible, modéré, élevé) :** appréciation de l'impact pour Valiant des opportunités et des risques liés au climat dans l'horizon de temps défini. Les éventuelles mesures d'adaptation, le gain ou la perte de réputation ainsi que les pertes financières, par exemple en cas d'interruption des activités, et les potentiels bénéfices sont pris en compte.
- **Horizon de temps (court terme, moyen terme, long terme) :** horizon de temps le plus proche où les effets se produiront, conformément aux horizons de temps pertinents pour Valiant.

Le tableau ci-dessous présente les critères de classement des opportunités et des risques à la base de l'analyse :

Effet		Probabilité d'occurrence	
Signification	Explication	Signification	Explication
Faibles répercussions	L'entreprise n'est que très faiblement concernée par les risques ou opportunités en question. Les répercussions sont faibles et n'exigent pas d'ajustement ou de mesure d'envergure. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est faible, et les opportunités d'en tirer avantage sont limitées. – Dommages/bénéfices : moins d'un million de francs – Gains/pertes de réputation : aucun	Faible probabilité	L'événement est très peu probable et se produit rarement (un événement risque de se produire au maximum une fois tous les cinq ans). La probabilité est inférieure à 20 %.
Répercussions modérées	L'entreprise est modérément concernée par les risques ou opportunités en question. Certains ajustements ou mesures sont nécessaires pour faire face à ces répercussions. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est modéré, et les opportunités d'en tirer avantage par des mesures ciblées sont modérées. – Dommages/bénéfices : d'un à trois millions de francs – Gains/pertes de réputation : de faibles évolutions qui ne modifient pas significativement le comportement de la clientèle	Probabilité modérée	L'événement est modérément probable (un événement risque de se produire tous les 1 à 4 ans). La probabilité est comprise entre 20 et 80 %.
Répercussions élevées	L'entreprise est fortement concernée par les risques ou opportunités en question. De vastes ajustements ou mesures sont nécessaires pour faire face à ces répercussions. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est très élevé, et les opportunités d'en tirer avantage par des mesures stratégiques globales sont élevées. – Dommages/bénéfices : plus de trois millions de francs – Gains/pertes de réputation : atteinte élevée à la réputation qui influence le comportement de la clientèle	Probabilité élevée	L'événement est très probable et se produit dans la plupart des cas (un événement risque de se produire quasiment chaque année). La probabilité est supérieure à 80 %.

Notre analyse des risques climatiques se concentre sur l'identification, la quantification et la description des répercussions financières et stratégiques liées au climat sur notre modèle d'affaires et notre stratégie. Une description détaillée de ces répercussions est présentée dans les pages suivantes. L'intégration de ces répercussions sur notre plani-

fication financière fait actuellement l'objet de travaux afin de renforcer encore notre résilience. Des investissements continus et planifiés de mise en œuvre des mesures de décarbonation sont d'ores et déjà pris en compte dans la planification financière dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 ».

Recommandation de la TCFD : description de la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario à 2 °C ou moins

En 2024 et pour la première fois, Valiant a élaboré une analyse de scénarios qualitative globale qui évalue systématiquement les interactions entre les risques climatiques et nos objectifs stratégiques sur le long terme. L'analyse considérerait les opportunités et les risques d'un point de vue inhérent, c'est-à-dire indépendamment de futures mesures ou instruments de gestion. Cette approche a permis d'évaluer de manière non biaisée les opportunités et les risques climatiques sous-jacents, ce qui constitue une base objective pour les décisions stratégiques. L'analyse d'impact a été réalisée par un groupe de travail interdisciplinaire, sous la conduite d'expertes et d'experts externes, et a livré de précieuses conclusions sur les répercussions, les probabilités d'occurrence et les horizons de temps des thématiques liées au climat. Ces résultats servent de base à la hiérarchisation des initiatives futures et à l'évaluation de l'importance relative de différents facteurs de risques. Les questions suivantes ont guidé notre identification et notre analyse d'impact des opportunités et des risques majeurs liés au climat :

- Comment les opportunités et les risques liés au climat influencent-ils notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quels sont les changements stratégiques à entreprendre pour saisir ces opportunités ou gérer les risques ?
- Quels sont les effets et les probabilités d'occurrence de ces questions liées au climat pour Valiant et notre modèle d'affaires ? Quel est l'effet de ces risques sur des aspects spécifiques aux produits dans les domaines des placements et de la prévoyance, ainsi que du financement et des hypothèques ?
- Dans quelle mesure Valiant serait-elle touchée par un risque dans le contexte de différents scénarios climatiques (vulnérabilité) ?
- Avec quel horizon de temps le risque et l'opportunité auront-ils un impact ?

Pour améliorer la pertinence de l'étude sur les risques climatiques et renforcer la base de décision pour le management, Valiant a commencé à élargir l'analyse qualitative d'évaluations quantitatives de l'effet des risques et opportunités liés au climat en utilisant des logiciels de modélisation climatique reconnus. L'analyse quantitative permet une comparaison objective entre les scénarios, une hiérarchisation plus précise des champs d'action et une meilleure intégration des conclusions dans les processus de risque et d'affaires existants. Les analyses susmentionnées sont une nouvelle étape importante pour renforcer durablement la résilience du pilotage stratégique et financier face aux différentes trajectoires de transition possibles du changement climatique.

Dans le cadre de l'analyse de scénarios, Valiant a analysé les opportunités et les risques principaux selon les scénarios climatiques « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » de l'organisation « Network for Greening the Financial System » (NGFS) afin d'évaluer leur degré de répercussion sur le modèle d'affaires et les options d'action qui en résultent. Les scénarios NGFS fournissent une base structurée pour analyser les évolutions potentielles des opportunités et des risques liés au climat dans différentes conditions de politique climatique et de marché :

- **« Net Zero 2050 »** : ce scénario décrit une transition ordonnée vers une économie à faible intensité de carbone, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 degré Celsius d'ici 2050. Il suppose des mesures ambitieuses de protection du climat, qui se traduisent par des réglementations plus strictes et un développement rapide des énergies renouvelables. Les risques de transition tels que la hausse des coûts des modèles d'affaires à forte intensité de CO₂ sont ici particulièrement importants.
- **« Current Policies »** : ce scénario part du principe qu'aucune mesure de protection du climat supplémentaire ne sera initiée et mise en œuvre, à l'exception de celles qui existent actuellement. Il implique une forte hausse des températures moyennes mondiales, entraînant des risques physiques élevés dus aux changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements environnementaux à long terme.

- **« Delayed Transition » :** dans ce scénario, les mesures de protection du climat sont prises avec un certain retard, ce qui ne conduit dans un premier temps qu'à une transformation minimale du climat. Après ce retard, une transition abrupte et intensive est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques, ce qui implique des risques de transition accrus dus aux changements réglementaires, technologiques et économiques. Dans le même temps, les risques physiques restent plus élevés que dans le scénario Net Zero 2050, car le réchauffement continue de s'accélérer avant l'intervention.

L'analyse de ces scénarios nous permet de formuler des hypothèses fondées sur la manière dont les différentes évolutions de trajectoire dans l'ensemble de la société ou les scénarios liés au climat pourraient influencer notre modèle d'affaires. Cela nous permet de garantir que notre stratégie est résistante aux évolutions futures incertaines et que nous pouvons agir de manière proactive en ce qui concerne les opportunités et les risques.

Les résultats de l'évaluation des scénarios climatiques sont présentés ci-dessous et incluent ponctuellement de premières conclusions de l'analyse de risque quantitative.

Résultats de l'analyse des scénarios NGFS « Net Zero 2050 »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques):

faible
 modéré
 élevé

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Current Policies »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Delayed Transition »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Les résultats de l'évaluation des différents scénarios climatiques permettent d'établir une carte de chaleur statique globale qui illustre graphiquement l'importance des opportunités et des risques liés au climat analysés pour le modèle d'affaires de Valiant. La carte de chaleur répartit ainsi les opportunités et les risques liés au climat dans les différents scénarios (« Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition ») ainsi que dans les horizons de temps analysés: court terme (< 5 ans), moyen terme (5 à 10 ans), long terme (> 10 ans).

En ce qui concerne les opportunités, l'analyse montre que l'importance du développement de produits et services durables axés sur les activités de financement et de placement pour le modèle d'affaires de Valiant n'augmentera pas de manière significative à long terme dans le scénario « Net

Zero 2050 ». Cela s'explique par le fait que les produits financiers durables s'imposent de plus en plus comme une norme grâce à la mise en œuvre cohérente des objectifs climatiques dans tous les secteurs et pays, et ne devraient donc pas offrir une différenciation ou des avantages concurrentiels substantiels. Dans le scénario « Delayed Transition », on s'attend en revanche à une augmentation de l'importance à moyen et long terme, car le mouvement de protection du climat, qui intervient tardivement, mais ne cesse de croître, offre à Valiant la possibilité de conquérir de nouveaux segments de clientèle avec de nouveaux produits et services durables. Dans le scénario « Current Policies », cette opportunité reste peu significative, car la demande et les exigences réglementaires ne devraient évoluer que lentement et l'absence de normes internationales devrait restreindre davantage la dynamique du marché.

Résultats consolidés de l'analyse de scénarios

	Net Zero 2050			Current Policies			Delayed Transition		
	Court terme	Moyen terme	Long terme	Court terme	Moyen terme	Long terme	Court terme	Moyen terme	Long terme
Opportunités liées au climat									
Développement de produits et services durables (financements)									
Développement de produits et services durables (placements)									
Risques climatiques									
Risques physiques									
Risque primaire									
Risques de transition									
Risque (de conformité) ESG									
Risque de réputation									
Risque stratégique									

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Pour ce qui est des risques physiques, Valiant estime que le risque de défaillance lié à la hausse des phénomènes météorologiques extrêmes est faible dans tous les scénarios, notamment en raison de la diversification et, par conséquent, de la proportion relativement faible de biens immobiliers financés dans des zones à risque.

Concernant les risques de transition, Valiant évalue le risque de conformité à court terme comme modéré dans tous les scénarios, car il existe actuellement une multitude d'obligations de divulgation liées aux exigences réglementaires. Dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies», on s'attend toutefois à une diminution de ce risque, car les exigences peuvent être satisfaites efficacement malgré leur niveau élevé grâce à la sécurité de planification et à des mesures prises en temps opportun. Dans le scénario «Delayed Transition», l'importance du risque de conformité reste en revanche constante, car Valiant part du principe que des exigences ESG plus strictes devront dans ce cas être respectées.

Quant au risque de réputation, Valiant ne s'attend à une augmentation significative dans aucun des scénarios analysés. Grâce aux mesures déjà engagées et prévues pour atténuer le changement climatique, Valiant s'estime bien positionnée, notamment dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies» en ce qui concerne l'engagement actuel et futur en faveur du climat ainsi que les mesures de mise en œuvre de son plan de transition (feuille de route zéro net). Nous ne nous attendons donc pas à une perte sensible de réputation. Ce n'est que dans le scénario «Delayed Transition» que le risque de réputation est considéré comme modéré à long terme, car des changements brusques du marché pourraient conduire à ce que Valiant soit perçue comme insuffisamment préparée.

L'analyse montre en outre que même lorsque les opportunités stratégiques et les besoins des parties prenantes ne sont pas pris en compte, le risque de perte de parts de marché n'est pas significativement accru. Bien que la probabilité d'occurrence augmente modérément avec le temps, les effets potentiels restent faibles dans tous les scénarios.

Ces résultats de l'analyse qualitative des scénarios montrent que Valiant est actuellement bien positionnée par rapport aux opportunités et aux risques liés au climat. Plusieurs éléments contri-

buent à la résilience de notre stratégie climatique : la principale opportunité liée au climat, à savoir accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, est directement associée à la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles. Valiant mesure son empreinte carbone et se fixe des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions à court, moyen et long terme. Ceux-ci sont soutenus par des mesures efficaces de décarbonation de nos émissions directes et indirectes. Vous trouverez de plus amples informations dans la section «Chiffres-clés et objectifs» aux pages 112–116. Nous intégrons en permanence les risques climatiques comme moteurs dans notre gestion des risques existante et dans les processus qui y sont associés. Valiant s'efforce en permanence d'améliorer ses méthodes de détermination de l'impact des risques pour ses activités et utilise déjà diverses méthodes pour identifier et gérer les risques climatiques. De plus amples détails sur le processus d'évaluation des opportunités et des risques liés au climat figurent dans la section «Gestion des risques», aux pages 109–111.

Les opportunités et les risques liés au climat influencent notre modèle d'affaires et notre stratégie. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan de transition (feuille de route zéro net) qui servira de guide à notre entreprise dans sa transition vers une économie et une société à faibles émissions de carbone. Le plan de transition (feuille de route zéro net) figure aux pages 119–121 et fait l'objet d'un développement continu. Dans la perspective actuelle, nous partons du principe que la transformation se fera de manière ordonnée, compatible avec un scénario de réchauffement climatique de moins de 2 degrés Celsius et conforme au scénario NGFS «Net Zero 2050». Les objectifs et mesures définis par Valiant sont en accord avec ce scénario.

Gestion des risques

Recommandation de la TCFD : description des processus internes visant à identifier et évaluer les risques climatiques

Description des processus internes visant à maîtriser les risques climatiques

Description de la manière dont les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion des risques globale de l'organisation

Notre cadre de gestion des risques liés au climat

Valiant dispose de structures complètes, de responsabilités claires et d'outils efficaces en matière de gestion des risques. De plus amples informations sur la gestion des risques sont détaillées dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA aux pages 119–129. L'instrument fondamental de gestion des risques est le règlement de la politique de risque. Il définit la tolérance et les limites au risque ainsi que leur gouvernance. Il régit également l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion et le compte-rendu des risques.

Conformément à la conception de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA concernant la gestion du risque climatique, nous considérons celui-ci comme un facteur déterminant pour les catégories de risques classiques reconnues dans le secteur financier. Les risques liés au climat, sous la forme de risques physiques et de risques de transition, ne sont donc pas considérés comme une catégorie distincte, mais gérés dans le cadre de la gestion existante des risques. Les risques de transition, causés par des préoccupations technologiques, politiques et juridiques relatives au marché ou à la réputation, ainsi que par des risques physiques chroniques et aigus, sont gérés par les processus existants de gestion des risques financiers et non financiers. La représentation des risques liés au climat par rapport à nos catégories de risques traditionnelles

ainsi que les définitions de la classification des risques correspondante sont présentées dans la section « Stratégie » aux pages 96–108. Compte tenu de la circulaire FINMA 2026/1 « Risques financiers liés à la nature »², nous élargirons à l'avenir la portée de la gestion des risques en lien avec le climat afin d'y intégrer davantage les risques financiers liés à la nature, y compris les risques climatiques. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons commencé une première analyse afin d'approfondir nos connaissances sur notre exposition et notre résilience aux risques financiers liés à la nature – outre les risques climatiques – dans différents domaines d'activité.

La gouvernance des risques existante est présentée dans la section « Gouvernance », aux pages 94–95, et s'applique en particulier aux risques climatiques. À l'avenir, elle sera toutefois étendue aux risques financiers liés à la nature. Dans le cadre de notre politique de risque et de notre gestion des risques ainsi que des contrôles qui y sont liés, nous avons mis en place des processus pour :

1. l'identification et la mesure des risques
2. l'évaluation et la gestion des risques
3. le reporting au sujet des risques

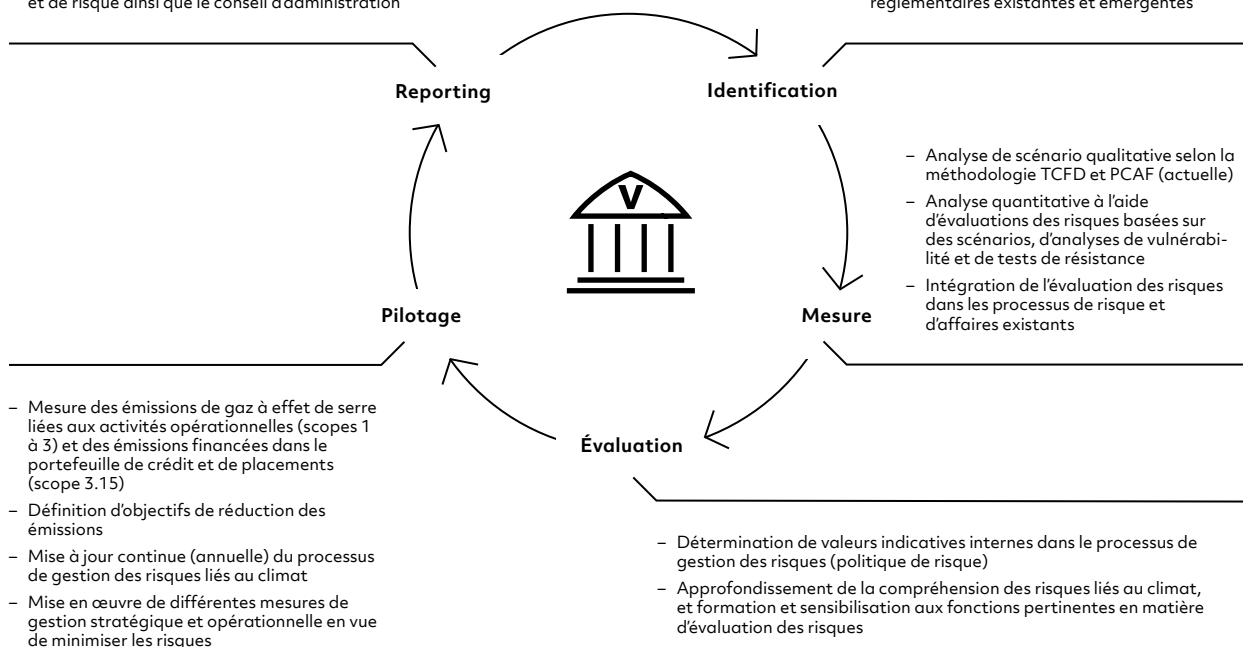
Afin de s'assurer que les risques liés au climat sont identifiés, évalués et maîtrisés, ceux-ci sont intégrés, dans le cadre de la politique de risque à l'échelle du groupe, dans les processus de gestion et de contrôle des risques mentionnés ci-dessus.

² voir https://www.finma.ch/fr/~media/finma/dokumente/dokumentencenter/myfinma/rundschreiben/finma-rs-2026-01.pdf?sc_lang=fr&hash=017A95F3DFD9FFABB3C1A4EDE1285E16

Gestion des risques liés au climat

- Divulcation conformément au rapport sur les questions non financières et aux obligations de reporting climatique
- Présentation des risques, des opportunités et des mesures de réduction des risques
- Examen par le comité de direction, le comité d'audit et de risque ainsi que le conseil d'administration

- Identification basée sur des scénarios des risques climatiques majeurs par l'analyse des impacts, de la probabilité d'occurrence et de l'horizon de temps
- Screening et évaluation pour déterminer les risques naturels pertinents (p. ex. évaluation des risques pour le portefeuille hypothécaire)
- Screening continu et intégration des exigences réglementaires existantes et émergentes



Identification et mesure des risques

Sur la base d'une analyse de risque exhaustive, Valiant a identifié les principaux risques climatiques. Tant les effets aigus à court terme que les effets chroniques à long terme du changement climatique sont pris en compte. L'objectif de cette analyse détaillée est de comprendre les risques et de présenter de manière transparente les liens de cause à effet.

L'évaluation des risques financiers liés au climat s'effectue principalement dans le cadre d'un processus qualitatif, basé sur l'expertise, qui évalue tous les risques climatiques pertinents pour Valiant en termes d'impact, de probabilité et d'horizon temporel associé. Le processus permettant de prendre des décisions en matière de matérialité est décrit en détail dans la section « Stratégie » aux pages 96–108.

Outre cette évaluation qualitative, nous avons commencé pour la première fois au cours de l'exercice sous revue à mettre en œuvre pour le portefeuille hypothécaire de Valiant des analyses de scénarios quantitatives détaillées, réalisées à l'aide d'outils, ainsi que des évaluations des risques. En raison de son importance dans le modèle commercial de Valiant, l'activité hypothécaire a constitué l'objet principal de notre enquête. Dans ce contexte, nous avons évalué et quantifié les risques climatiques physiques au sein du portefeuille hypothécaire de Valiant. Nous avons également procédé à une évaluation primaire des risques de tous les dangers naturels pertinents, selon les termes du cadre européen Corporate Sustainability Reporting Disclosure (CSRD) et de la taxonomie européenne correspondante. Une analyse des répercussions des risques spécifiques sur l'entreprise en fonction du site a également été réalisée, avec évaluation des principaux risques climatiques par site et par hypothèque. Par le biais

d'une analyse de vulnérabilité, les répercussions financières des dommages potentiels ont ensuite été quantifiées pour chaque financement hypothécaire individuel et, dans une perspective consolidée, pour l'ensemble du portefeuille hypothécaire de Valiant, sur la base de l'évaluation primaire des risques.

En complément, nous avons réalisé au cours de l'exercice sous revue des analyses de scénarios qualitatives et quantitatives approfondies pour les crédits aux entreprises et les sites propriété de Valiant. Les conclusions et résultats détaillés tirés des analyses quantitatives décrites seront examinés de manière approfondie en 2026, puis intégrés dans le reporting de durabilité.

Valiant a mis en place des processus d'identification et de mesure des risques à l'échelle de l'entreprise. Afin d'institutionnaliser l'évaluation des risques climatiques, les résultats des analyses sont continuellement intégrés dans les processus existants spécifiques aux risques et/ou aux activités, tels que l'évaluation annuelle des risques.

Les risques climatiques et leurs répercussions financières sur Valiant sont quantifiés dans la mesure du possible. Pour ce faire, nous utilisons des méthodes éprouvées telles que les analyses de scénarios, les évaluations des risques et les analyses de vulnérabilité, et nous nous appuyons sur des modèles climatiques scientifiques et des analyses de risques. Si un risque ne peut être quantifié, nous décrivons à la place ses effets potentiels. La procédure d'identification et d'évaluation des risques climatiques suit les recommandations de la TCFD, en combinaison avec la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Évaluation et gestion des risques

Valiant dispose de processus pour atténuer, transférer, accepter ou gérer les risques financiers, y compris ceux liés au climat.

Pour ces derniers, nous mesurons d'une part les émissions de gaz à effet de serre directement générées (scope 1) et d'autre part, celles indirectement générées par l'achat d'énergie (scope 2). En outre, le volume des émissions de gaz à effet de

serre financées (scope 3) au sein du portefeuille de crédit, concrètement les hypothèques et les crédits aux entreprises, ainsi que dans le portefeuille de placements, est un indicateur important pour l'évaluation des risques. Valiant fixe ses objectifs de réduction des émissions selon l'approche scientifique de la « Net Zero Banking Alliance » (NZBA). Les indicateurs climatiques relatifs à nos émissions de gaz à effet de serre sont présentés dans la section « Chiffres-clés et objectifs » aux pages 112-118.

Comme les liens de causalité sont souvent difficiles à identifier dans le cas des risques climatiques et que la qualité des données correspondantes doit être améliorée, Valiant n'a pas encore fixé de limites ou de seuil de tolérance pour certains indicateurs. L'accent est mis dans un premier temps sur une meilleure compréhension des risques climatiques identifiés. Néanmoins, lors de l'intégration des risques climatiques dans le processus existant de gestion des risques, Valiant a défini les premières valeurs indicatives internes qui seront continuellement intégrées et affinées au cours des prochaines années.

En plus des principales méthodes de gestion des risques, Valiant a déjà défini en 2019 des critères d'exclusion pour le financement de projets. Afin de mieux gérer les risques climatiques identifiés, Valiant prévoit d'examiner les critères d'exclusion existants pour le financement de projets. Le cas échéant, d'autres thèmes environnementaux controversés qui sont directement en rapport avec les risques climatiques identifiés devront être intégrés. Les critères existants doivent par ailleurs être affinés et, le cas échéant, leur champ d'action adapté ou élargi, et le thème « Évaluation des risques climatiques » doit être intégré dans les actions de sensibilisation et les formations périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.

Reporting au sujet des risques

Valiant s'aligne sur les prescriptions réglementaires en vigueur concernant la divulgation des risques. Dans ce cadre, Valiant prend en compte et remplit les exigences réglementaires en matière de rapports non financiers conformément à l'art. 964b CO, ainsi que celles de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Cette dernière contient des informations détaillées quant à l'influence des activités commerciales sur les opportunités et les risques liés au climat et quant aux mesures visant à réduire ces risques. Cette divulgation permet aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité de l'identification, de la limitation et de la surveillance des risques majeurs, primaires, opérationnels et climatiques. La divulgation de ces risques fait partie intégrante du reporting annuel de durabilité, qui est évalué et approuvé par le comité de direction, le comité d'audit et de risque et le conseil d'administration.

Chiffres-clés et objectifs

Recommandation de la TCFD : communication des indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques

Sur la base des recommandations de la TCFD et de notre stratégie de durabilité, nous mesurons et surveillons les indicateurs afin d'évaluer les opportunités et les risques climatiques identifiés dans la section « Stratégie » aux pages 96–108. La définition des indicateurs économiques suit les recommandations de la TCFD et en particulier celles de la « Supplemental Guidance for Banks ». Celles-ci invitent les banques à publier des indicateurs permettant d'évaluer l'impact des risques climatiques sur l'octroi de crédits et d'autres activités commerciales. Il s'agit plus précisément de publier des indicateurs décrivant la part des valeurs patrimoniales liées au carbone par rapport au patrimoine total, ainsi que des indicateurs décrivant dans quelle mesure les octrois de crédit sont alignés sur un scénario climatique inférieur à 2°C. Il est également recommandé de publier des indicateurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre mentionnées dans le prochain chapitre. La TCFD fournit par ailleurs des exemples d'indicateurs intersectoriels liés au climat, sur lesquels nous nous sommes basés pour définir les indicateurs pertinents pour Valiant. Nous nous sommes également inspirés des exemples de bonnes pratiques d'établissements financiers comparables en Suisse. Les indicateurs ont été définis par un groupe de travail interdisciplinaire sous la direction d'expertes et d'experts externes. Nous considérons les indicateurs suivants comme pertinents pour accélérer la transition de notre modèle économique vers une économie à zéro émission nette.

Émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2016, Valiant recense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) selon la méthodologie du Greenhouse Gas (GHG) Protocol internationalement reconnu et publie les valeurs correspondantes dans son rapport de durabilité. Depuis l'exercice 2023, Valiant recense en outre les émissions de GES financées selon la méthodologie du PCAF.

Les indicateurs suivants sont recensés :

- émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes pertinentes (scopes 3.1–3.14) conformément au GHG Protocol
- émissions financées (scope 3.15, voir glossaire à partir de la page 150) en lien avec le portefeuille hypothécaire selon la norme PCAF et sur la base des données du CIFI*
- émissions financées (scope 3.15) en lien avec les crédits aux entreprises selon la norme PCAF et sur la base des données d'Exiobase

* CIFI : prestataire suisse d'analyses du marché immobilier.

- émissions financées (scope 3.15) en lien avec le portefeuille de placements selon la norme PCAF et sur la base des données de MSCI

Pour ces indicateurs, sont définis des mesures à moyen et long terme ainsi que des objectifs de réduction scientifiquement fondés et orientés sur des normes établies telles que la Science Based Targets initiative (SBTi) et la Net Zero Banking Alliance (NZBA) ainsi que sur les prescriptions réglementaires. Les valeurs indiquées doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées. La section « Chiffres-clés et objectifs » contient de plus amples informations à ce sujet aux pages 112–118 de ce rapport.

Les objectifs, indicateurs et mesures définis nous aident à réduire notre empreinte carbone ainsi qu'à évaluer et surveiller notre engagement dans des secteurs vulnérables au changement climatique. Ils sont également essentiels pour le suivi de nos principales opportunités relatives au climat, telles que la progression des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que le développement de produits et services durables dans les activités de financement et de placement.

Risques physiques

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques physiques identifiés. Ces valeurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et visent à fournir des indications sur une modification de la situation en matière de risques.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque opérationnel (aigu)	Exploitation	Niveau de risque synoptique par succursale	Niveau
Risque primaire (risque de défaillance)	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en % du volume hypothécaire dans le niveau de risque « élevé »	%
Risque primaire (risque de défaillance)	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Risques de transition

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques de transition identifiés. Ces valeurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et visent à fournir des indications sur une modification de la situation en matière de risques.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque stratégique	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque stratégique	Gestion de fortune	Part en % du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%
Risque de défaillance	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en % des hypothèques par niveau « Energy Rating » (CIFI)	%
Risque opérationnel	Autre	Réduction de CO ₂ relative (scopes 1 et 2) des fournisseurs	t CO ₂ / unité de référence
Risque opérationnel	Autre	Évaluation ESG des fournisseurs	Score ESG
Risque de réputation	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque de réputation	Gestion de fortune	Part en % du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Outre les indicateurs quantitatifs du suivi des risques, des indicateurs qualitatifs sont également utilisés :

- Afin de réduire le risque stratégique inhérent à la perte de parts de marché, les thèmes liés à la durabilité et aux tendances ESG sont analysés périodiquement dans le cadre du radar des tendances et du conseil institutionnalisé de l'innovation, et font l'objet d'un rapport.
- Par ailleurs, les résultats ESG des agences de notation courantes sont analysés et communiqués en permanence.
- L'analyse des produits et des tendances joue également un rôle clé dans la gestion des risques climatiques identifiés, en particulier pour la surveillance et l'évaluation de la dépréciation des garanties due à des changements du marché, tels que les baisses de la demande.

Les enseignements tirés de l'analyse des produits et des tendances contribuent à la diversification du portefeuille de garanties, afin de gérer le risque et de minimiser les potentielles diminutions de valeur.

En ce qui concerne la gestion des risques de conformité identifiés, il existe des processus de gestion institutionnalisés qui permettent de surveiller en permanence l'évolution des réglementations et des exigences en matière de publication d'informations relatives à la durabilité et au climat, et de rendre compte périodiquement des nouveautés.

Opportunités liées au climat

En fournissant des indicateurs sur les opportunités liées au climat, le reporting climatique vise à donner un aperçu de la position des entreprises sur le marché par rapport à leurs concurrents. Ces indicateurs sont conçus pour aider les parties prenantes externes, telles que les investisseuses et investisseurs et les autorités de surveillance, à mieux comprendre les trajectoires de transition possibles ainsi que les variations potentielles du chiffre d'affaires et de la rentabilité d'une organisation au fil du temps.

Pour mesurer ses propres opportunités climatiques, Valiant s'appuie principalement sur les indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators – KPI) suivants :

- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique :** émissions opérationnelles de CO₂ (scopes 1–3) ainsi que réductions d'émissions de CO₂ absolues ou relatives des scopes opérationnels 1–3 depuis l'année de référence 2023
- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique :** part relative des énergies renouvelables dans les émissions indirectes (scope 2)
- **Développement de produits et services durables (financements) :** part en pourcentage des hypothèques à intérêts réduits pour mesures d'assainissement énergétique, critères d'exclusion qualitatifs concernant les thèmes environnementaux et sociaux controversés et indication des assainissements éligibles pour les hypothèques à intérêts réduits
- **Développement de produits et services durables (placements) :** respect de la notation minimale ESG « A » de MSCI pour tous nos fonds de placement, indication de la part en pourcentage du volume des fonds traditionnels et durables, et mention de l'intégration d'approches d'investissement ESG (exclusion, best-in-class et placements thématiques)

Avec ces mesures, Valiant encourage de manière ciblée les investissements et financements durables, soutient la réduction des émissions de CO₂ et renforce sa position en tant que fournisseur

suisse de produits financiers respectueux de l'environnement.

Prix interne du CO₂

Valiant n'applique actuellement pas de tarification interne du carbone, principalement pour les raisons suivantes :

- Nous ne sommes pas directement soumis au système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE-UE) ou de la Suisse.
- Nous ne sommes pas une organisation complexe et n'avons pas un modèle d'affaires complexe qui nécessite un système sophistiqué de tarification du carbone.
- Les indicateurs décrits ci-dessus sont considérés comme suffisants pour créer des incitations et encourager les décisions commerciales permettant la transition vers une économie à zéro émission nette.

La mise en place d'un prix interne du carbone, par exemple pour les voyages d'affaires, fera désormais l'objet d'un examen continu.

Rémunération

La mise en œuvre de la stratégie, notamment en ce qui concerne la durabilité, est ancrée dans les objectifs de l'entreprise au plus haut niveau hiérarchique. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise. Cela inclut également les objectifs liés à l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 ». De plus amples informations sur la stratégie d'entreprise sont détaillées aux pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Les progrès dans la réalisation des objectifs à partir de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » sont mesurés et évalués chaque trimestre, et font l'objet d'un rapport au conseil d'administration. L'atteinte des objectifs en fin d'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction, qui est indiquée de manière transparente dans le rapport relatif aux rémunérations (voir rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 94–95).

**Recommandation de la TCFD : indications
sur les émissions de gaz à effet de serre
(GES) des scopes 1, 2 et, le cas échéant, 3,
ainsi que sur les risques associés**

La section suivante présente les émissions de GES pour les scopes 1 et 2, le scope 3 opérationnel et les émissions financées (scope 3.15) de nos activités commerciales. Les valeurs indiquées des émissions financées (scope 3.15) doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées.

Bilan énergétique et carbone 2025 – Émissions opérationnelles¹

	Quantité 2025	t CO ₂ e ² 2025	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 576 128 kWh	588	744	684
Voyages d'affaires (véhicules professionnels essence et diesel)	97 035 l	241	288	250
Total émissions directes		829	1 032	934
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	3 277 381 kWh	0	211	231
Chauffage (chauffage à distance)	1 744 272 kWh	50	64	61
Voyages d'affaires (véhicules professionnels électriques) ³	23 038 kWh	1	0	0
Total émissions indirectes		51	275	292
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur ⁴				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	146	156	152
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	290	472	485
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 840 159 km	140	127	128
Scope 3 Catégorie 7 – trajets domicile-travail ⁵	9 274 856 km	627	599	589
Scope 3 Catégorie 13 – actifs loués en aval ³	225 330 kWh	36	0	0
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur⁴		1 239	1 354	1 354
Total des émissions opérationnelles de CO₂		2 119	2 661	2 580

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents CO₂ en tonnes

³ Nouvelle catégorie d'émissions répertoriée à partir de l'exercice 2025

⁴ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁵ Y compris la consommation d'électricité en télétravail

Émissions financées 2025

Valeur patrimoniale	Total des valeurs patrimoniales (milliards de CHF)	Couverture des données	Valeurs patrimoniales considérées (milliards de CHF)	Part du total des valeurs patrimoniales considérées
Hypothèques	29,1	99 %	28,9	86 %
Crédits aux entreprises*	0,8	100 %	0,8	2 %
Patrimoine géré	5,3	77 %	4,1	12 %
Total			33,8	100 %

* Hors crédits garantis par gage immobilier pour le financement explicite de biens immobiliers, car ils sont déjà inclus dans les hypothèques.

Hypothèques ¹		2025	2024	2023
Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e / m ²)		32,2	33,4	34,3
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e / mio CHF)		7,5	9,0	8,7
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e / m ²)		27,5	27,7	30,8
Immeubles commerciaux – Intensité par investissement (t CO ₂ e / mio CHF)		11,8	11,5	7,6
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Crédits aux entreprises ¹		2025	2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)		24 081	29 148	22 231
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)		144 287	169 243	157 173
Intensité des émissions (t CO ₂ e / mio CHF investis)		219	226	246
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions ²		12 %	12 %	12 %
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)		2 %	4 %	3 %
Patrimoine géré de manière discrétionnaire ¹		2025	2024	2023
Émissions de scope 1 et 2 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	49 335	51 413	42 049
	Fonds de placement de Valiant	111 592	104 616	99 868
	Placements directs	11 159	10 656	8 714
	Total	172 086	166 684	150 631
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	354 757	276 151	243 894
	Fonds de placement de Valiant	825 492	539 646	559 242
	Placements directs	33 151	23 745	25 098
	Total	1 213 400	839 542	828 234
Empreinte carbone (EVIC) (t CO ₂ e / mio CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	413,4	362,0	402,9
	Fonds de placement de Valiant	321,8	299,6	353,9
	Placements directs	238,6	243,7	282,5
	Total	345,5	318,3	363,6
Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes) (t CO ₂ e / mio CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	923,0	802,2	892,9
	Fonds de placement de Valiant	780,2	746,1	823,6
	Placements directs	767,1	627,5	717,0
	Total	821,7	760,5	837,0
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		1–4	2–4	3–4

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Aluminium, fer et acier, production d'électricité, charbon, agriculture, pétrole et gaz, transports, ciment

Recommandation de la TCFD : description des objectifs de l'organisation pour gérer les opportunités et les risques liés au climat, ainsi que du niveau actuel de réalisation des objectifs

Valiant a défini des mesures et objectifs à moyen et long terme pour sa propre exploitation ainsi que pour les activités commerciales pertinentes. Nous voulons ainsi nous assurer que nous respectons notre engagement à faciliter la transition vers une économie à zéro émission nette. Les objectifs sont orientés sur nos horizons à moyen et long terme. Les objectifs définis doivent être interprétés en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera si nécessaire. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Les mesures et objectifs suivants ont été définis :

- objectif de CO₂ pour les activités bancaires (scopes 1 et 2) : réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 (année de référence 2023), zéro net d'ici 2050
- objectif de CO₂ des immeubles d'habitation compris dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'ici 2030 d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023, zéro net d'ici 2050
- objectif de CO₂ des immeubles commerciaux compris dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'ici 2030 d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,8 kg CO₂/m² en 2023, zéro net d'ici 2050

Aucun objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques qui s'imposent. Afin de réaffirmer notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici 2050, nous envisageons par ailleurs de rejoindre des alliances climatiques.

Degré d'atteinte des objectifs

La réalisation des objectifs pour les émissions opérationnelles (scope 1 et 2) est réjouissante, avec une réduction de près de 28 % par rapport à l'année de référence 2023. Les mesures initiées (plus d'information aux pages 88–89 et 96–97) ont eu un effet positif sur l'objectif de réduction d'au moins 42 % par rapport à l'année de référence 2023.

Les émissions du portefeuille hypothécaire ont aussi diminué au cours de l'exercice sous revue, tant pour les immeubles d'habitation que pour les immeubles commerciaux. Des premières avancées ont été réalisées par rapport à l'année de référence 2023, avec un recul d'environ 6 % pour les immeubles d'habitation et de près de 11 % pour l'immobilier commercial. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Un plan de décarbonation détaillé avec des mesures concrètes de réduction sur la base du contenu de notre reporting conforme à la TCFD est présenté dans notre plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 119–121 ci-après et concrétisé et développé en permanence.

¹ L'objectif pour 2030 est conforme à l'Accord de Paris. L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en s'efforçant de le limiter à 1,5°C.

Notre plan de transition (feuille de route zéro net)

Le plan de transition (feuille de route zéro net) de Valiant donne un aperçu des thèmes portant sur la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques, ainsi que des chiffres-clés et des objectifs relatifs à la transition vers zéro émission nette d'ici 2050. Il résume les éléments essentiels du reporting climatique de manière compacte.

Stratégie climatique globale	La protection de l'environnement et du climat est solidement ancrée dans la stratégie de Valiant. Nous adoptons une approche holistique du changement climatique, en analysant ses effets sur nos activités, notre clientèle, mais aussi sur nos actionnaires et nos partenaires. Valiant soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et contribue à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C.
Gouvernance – notre cadre de collaboration	Afin de mettre en œuvre nos objectifs climatiques de manière cohérente, les responsabilités sont clairement définies à tous les échelons. La responsabilité climatique est une priorité au plus haut niveau de la direction afin que la durabilité de nos agissements reste fermement ancrée dans notre stratégie d'entreprise. – Le conseil d'administration répond de la gestion responsable de l'entreprise et de la définition des objectifs climatiques. Il approuve la politique de durabilité, surveille les opportunités et les risques liés au climat et veille à ce qu'ils soient intégrés dans notre stratégie, y compris dans la planification des mesures à prendre et des aspects financiers. Tous les six mois, le comité de direction informe le conseil d'administration des développements, des progrès et des mesures prises dans le domaine de la durabilité et du climat, ce qui permet à Valiant de rester flexible et réagir face aux nouveaux défis qui se posent. – La responsabilité opérationnelle incombe au comité de direction, assisté par le/la Chief Risk Officer et le/la Responsable Durabilité. Le/la Responsable Durabilité encourage et coordonne l'intégration des aspects liés au climat dans tous les domaines d'activité. – Incitations à agir de manière durable: les objectifs de durabilité sont ancrés dans les objectifs de notre entreprise. La réalisation des objectifs de notre orientation stratégique «Promouvoir la durabilité» fait l'objet d'un rapport trimestriel au conseil d'administration. La réalisation des objectifs de l'entreprise influence la rémunération variable du comité de direction et des membres du personnel. Cette approche nous permet de créer des incitations supplémentaires pour atteindre nos objectifs climatiques de manière cohérente. – Développer des compétences pour la protection du climat: nous investissons de manière ciblée dans la pérennité des compétences de nos collaboratrices et collaborateurs. Les aspects climatiques font partie intégrante des formations périodiques et des mesures de sensibilisation. Nous nous assurons ainsi que l'ensemble de notre personnel est parfaitement préparé pour mettre en œuvre notre feuille de route zéro net et atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.
Rendre les objectifs climatiques tangibles: mesures prises¹	Nous voulons atteindre nos objectifs ambitieux grâce aux mesures suivantes: – Produits et services durables: nous intégrons en permanence les aspects liés à la durabilité dans l'ensemble de notre gamme de produits et de services. – Financement responsable des projets: Valiant examine les nouveaux financements de projets concernant la clientèle entreprises sous l'angle des normes environnementales et sociales. Nous refusons les projets qui ne répondent pas à ces standards. – Intégration des risques climatiques: les risques liés au climat sont pris en compte dans nos décisions d'investissement et dans notre gestion des risques. – Évaluation régulière des opportunités et des risques: nous évaluons constamment les opportunités et les risques liés au climat à court, moyen et long terme afin de pouvoir réagir avec souplesse aux changements. – Structuration durable des portefeuilles: nous analysons et structurons nos portefeuilles d'investissement et de financement selon des critères de durabilité établis. – Transparence du reporting: nous rendons compte chaque année de manière transparente de nos progrès afin de donner à nos parties prenantes une image claire de notre engagement. Des informations détaillées sont fournies dans le reporting climatique, basé sur les recommandations internationalement reconnues du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), et figurent dans le rapport de durabilité.

¹ Les objectifs définis pour le portefeuille hypothécaire doivent être interprétés en tenant compte du fait que les données sont encore imprécises et les normes adoptées relativement récentes. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés et les précisera si nécessaire. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures exhaustives, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

	Indicateurs clés de performance	Objectifs	Mesures
Réduction des émissions opérationnelles de CO ₂ (scopes 1 et 2)	Réduction des émissions absolues (t CO₂ eq) selon la trajectoire cible par rapport à l'année précédente	- Réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Calculer et publier le bilan énergétique et carbone - Remplacer progressivement les systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des solutions respectueuses du climat - S'approvisionner en électricité issue de sources d'énergie renouvelable
Réduire les émissions de CO ₂ des immeubles d'habitation compris dans le portefeuille hypothécaire	Diminuer l'intensité carbone (kg CO₂ eq/m²) pour les hypothèques (immeubles d'habitation)	- Atteindre d'ici 2030 une réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Aborder la question de l'efficacité énergétique et des besoins de rénovation dans le cadre du financement - Informar sur les mesures d'encouragement à la rénovation des bâtiments - Former et perfectionner les conseillers et conseillères à la clientèle sur les questions de durabilité et de financement durable
Réduire les émissions de CO ₂ des immeubles commerciaux compris dans le portefeuille hypothécaire	Diminuer l'intensité carbone (kg CO₂ eq/m²) pour les hypothèques (immeubles commerciaux)	- Atteindre d'ici 2030 une réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,6 kg CO₂/m² en 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Appliquer des critères d'exclusion concernant les questions environnementales et sociales controversées dans le financement de projets - Former et perfectionner les conseillers et conseillères à la clientèle sur les questions de durabilité et de financement durable
Réduire les émissions de CO ₂ dans les crédits aux entreprises et dans la gestion de fortune	Aucun objectif climatique quantitatif n'a encore été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans ces deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivrons activement les évolutions futures, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques pertinents.		
Saisir les opportunités, façonner l'avenir	La transition vers une économie à faible émission de carbone offre à Valiant de nombreuses opportunités. Nous nous concentrons en cela sur trois domaines essentiels : Financements durables : grâce à des produits innovants tels que l'hypothèque environnementale, nous gagnons de nouveaux clients et clientes, et renforçons la fidélité de notre clientèle existante. En encourageant les biens immobiliers à haute efficacité énergétique et en intégrant de plus en plus les aspects environnementaux dans notre évaluation, nous créons des avantages concurrentiels et garantissons des revenus stables. Placements orientés vers l'avenir : grâce à notre modèle de préférence ESG, qui tient compte de critères écologiques, sociaux et éthiques, et à la notation ESG minimale « A » attribuée par MSCI à nos propres produits d'investissement, nous pouvons répondre de manière ciblée à la demande croissante d'opportunités d'investissement durables. En développant continuellement les compétences ESG de nos conseillères et conseillers à la clientèle et en communiquant ouvertement sur nos produits durables, nous renforçons la confiance de notre clientèle. Dans le même temps, nous encourageons la disposition à investir dans des produits de placement durables. Réduire l'empreinte carbone : grâce à l'utilisation accrue des énergies renouvelables et des systèmes de chauffage géothermiques, nous réduisons nos coûts d'exploitation et renforçons notre indépendance énergétique. Nous utilisons stratégiquement les produits de la redistribution des recettes de la taxe sur le CO₂ aux entreprises pour financer des mesures visant à soutenir nos objectifs de zéro émission nette et notre position concurrentielle.		

¹ L'objectif pour 2030 est conforme à l'Accord de Paris. L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en s'efforçant de le limiter à 1,5°C.

Gérer les risques, renforcer la résilience

Le changement climatique représente un défi de plus en plus important pour les entreprises et exige de ce fait une gestion prévisionnelle des risques. Nous avons développé une approche qui aborde de manière ciblée les risques physiques et de transition et met en œuvre des mesures afin de soutenir au mieux tant notre clientèle que nos entreprises partenaires.

Risques physiques : ces risques résultent des effets directs du changement climatique, tels que les inondations, les vagues de chaleur ou le dégel du pergélisol. De tels événements affectent les valeurs patrimoniales, perturbent les chaînes d'approvisionnement et menacent la stabilité économique.

Gestion des risques physiques :

- Risques aigus : grâce à notre gestion de la continuité des activités (Business Continuity Management), nous anticipons et minimisons les répercussions possibles des événements météorologiques extrêmes sur nos activités commerciales.
- Risques chroniques : nous mettons en place pour nos collaboratrices et collaborateurs des mesures de sensibilisation et des programmes de santé qui tiennent également compte des effets du changement climatique.

Risques de transition : ces risques résultent de la transition vers une économie plus respectueuse du climat. Ils sont notamment dus aux progrès technologiques, aux mesures politiques ou à l'évolution des comportements de consommation, par exemple en raison de normes environnementales plus strictes ou d'une baisse de la demande en combustibles fossiles. Notre stratégie se propose de relever activement ces défis.

Gestion des risques de transition :

- Risques de marché : nous promouvons les produits financiers durables, investissons dans les technologies vertes et communiquons de manière transparente afin de minimiser les risques de marché et d'assurer une croissance durable.
- Risques de défaillance : grâce à des analyses de risques prévisionnelles et à des stratégies d'octroi de crédit adaptées, nous minimisons les répercussions financières potentielles.
- Risques opérationnels : nous sélectionnons soigneusement nos prestataires de services et intégrons des critères de durabilité dans nos processus d'acquisition.
- Risques de réputation : nous réduisons le financement des secteurs à forte intensité carbone et communiquons de manière transparente sur nos mesures de protection du climat afin de renforcer la confiance de nos parties prenantes.

Stratégie d'élimination du CO₂

La science reconnaît que même en déployant des efforts considérables pour réduire les émissions, un certain niveau d'émissions subsistera. À cet effet, nous étudions entre autres l'utilisation de solutions de haute qualité permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère dans le cadre de nos émissions résiduelles et de le stocker durablement, par exemple dans le sol.

Notre engagement

Afin de renforcer encore notre engagement en faveur de la protection du climat, nous définissons nos objectifs climatiques sur la base de directives claires. Pour ce faire, nous nous basons à la fois sur la législation suisse et sur des normes mondiales établies telles que la Science-Based Targets Initiative (SBTi) et les directives de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA). Cette orientation nous aide à fixer des objectifs ambitieux et scientifiquement fondés qui permettent de mesurer notre contribution à la limitation du réchauffement climatique. D'une part, nous nous concentrons sur les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités opérationnelles. Cela comprend les émissions directes provenant de sources internes ou contrôlées (scope 1), telles que la consommation de combustibles fossiles dans nos bâtiments ou par nos véhicules de fonction. Nous prenons également en compte les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée (scope 2), par exemple l'électricité ou le chauffage à distance. D'autre part, en tant que prestataire de services financiers, il est primordial à nos yeux de réduire les émissions financées, qui proviennent de nos activités d'investissement et du financement de biens immobiliers et d'entreprises. Elles représentent la majeure partie de notre empreinte carbone.

Résilience de notre modèle d'affaires

Les effets du changement climatique sur notre modèle d'affaires peuvent être multiples. Tout dépend du scénario climatique qui se réalisera et de la rapidité et de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures. Tout retard à agir accentue le réchauffement climatique et augmente à la fois les risques de transition et les risques physiques. Afin de mieux comprendre les risques liés au changement climatique auxquels Valiant est confrontée et de réduire les incertitudes, nous avons examiné différents scénarios climatiques. Nous nous sommes basés sur les scénarios climatiques du Network for Greening the Financial System (NGFS), qui diffèrent dans leurs prévisions concernant le développement économique et dans l'ampleur des risques pour le climat.

- **Scénario « Net Zero 2050 » :** ce scénario part du principe que les objectifs de zéro émission nette seront atteints d'ici 2050, ce qui permettra de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C.
- **Scénario « Current Policies » :** ce scénario décrit un avenir dans lequel seules les mesures de protection du climat déjà décidées seront mises en œuvre, sans autres interventions politiques. L'augmentation incontrôlée des émissions ne permet pas d'atteindre les objectifs de zéro émission nette et l'avancée du changement climatique entraîne de graves risques physiques.
- **Scénario « Delayed Transition » :** ce scénario dépeint une politique climatique tardive mais résolue après 2030. Les objectifs climatiques seront certes atteints, mais seulement grâce à des mesures tardives et abruptes, qui sont coûteuses et pèsent lourdement sur les entreprises.

Dans le cadre de notre processus de gestion des risques, nous évaluons régulièrement les opportunités et les risques liés au climat pour Valiant dans les trois scénarios climatiques. Nous publions les conclusions de ces analyses dans notre rapport climatique annuel. Cette évaluation nous guide dans notre orientation future et nous aide à nous préparer au mieux aux opportunités et risques potentiels grâce à des mesures concrètes.